



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Recteur de l'académie de Bordeaux,
Chancelier des universités d'Aquitaine

à

Mesdames et Messieurs les proviseurs
s/c Messieurs les directeurs académiques des services
départementaux de l'Éducation nationale

Bordeaux, le 5 octobre 2018

Objet : Création de laboratoires de mathématiques

RECTORAT

Affaire suivie par :
Christophe BARNET
IA-IPR

Téléphone
05 57 57 38 19

Fax
05 57 57 39 77

Mél :
christophe.barnet@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph
de Carayon-Latour
CS 81 499
33060 Bordeaux Cedex

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Villani-Torossian, l'académie de Bordeaux souhaite mettre en place et expérimenter, sur une période de trois ans, des laboratoires de mathématiques, dans 5 à 10 lycées volontaires de l'académie.

Vous trouverez ci-joint la *Charte des laboratoires de mathématiques de l'académie de Bordeaux*, qui détaille le cadre dans lequel s'inscrit ce projet. J'attire votre attention sur le fait que la participation à cette expérimentation implique de se conformer à l'ensemble des éléments de cette charte et nécessite un volontariat fort de tous les acteurs impliqués.

Au terme d'une durée de trois ans, un bilan de cette expérimentation sera conduit par les corps d'inspection, qui accompagneront par ailleurs les établissements retenus tout au long de cette période.

Pour accueillir un tel dispositif, il convient de faire parvenir une demande motivée par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-contre **au plus tard le lundi 12 novembre 2018**. Vous pouvez également utiliser cette adresse pour toute demande de complément d'information.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ce dispositif nouveau et innovant qui peut constituer un puissant levier pour dynamiser l'enseignement des mathématiques dans votre établissement.



Olivier DUGRIP